

Solution Actuaire+

Épargner tôt,
c'est payant !

Contenu

En matière de planification de retraite, une règle est simple : Plus tôt vous commencez à épargner et le moins d'efforts vous devrez faire.

Consultez le document ci-joint afin de voir quel impact l'âge auquel vous commencez à épargner aura sur votre accumulation de capital d'épargne-retraite. Cette présentation débute avec 3 questions testant votre niveau de connaissance sur la nouvelle réalité de la retraite. Vous y trouverez également de l'information sur :

- Les sources de revenu de retraite
- Les bases d'une stratégie d'épargne

La retraite : une nouvelle réalité

Quel énoncé est vrai ?

De nos jours, ...

- A) La majorité des canadiens et canadiennes ont les moyens de prendre leur retraite dès l'âge de 55 ans.
- B) Il y a un nombre croissant d'entreprises offrant des régimes de retraite avantageux.
- C) Un taux de rendement élevé s'acquiert avec une prise de risque faible.
- D) Plusieurs retraités retournent sur le marché du travail.

La retraite : une nouvelle réalité (suite)

Quel énoncé est vrai ?

De nos jours, ...

- A) La majorité des canadiens et canadiennes ont les moyens de prendre leur retraite dès l'âge de 55 ans.
- B) Il y a un nombre croissant d'entreprises offrant des régimes de retraite avantageux.
- C) Un taux de rendement élevé s'acquiert avec une prise de risque faible.
- D) Plusieurs retraités retournent sur le marché du travail. ✓

La retraite : une nouvelle réalité (suite)

Quel énoncé est vrai ?

À la retraite, ...

- A) Les paliers de gouvernement versent une rente à tous les canadiens âgés de 65 ans.
- B) Nos dépenses diminuent systématiquement.
- C) On risque de vivre + longtemps que nos économies.
- D) On ne paie plus d'impôt.

La retraite : une nouvelle réalité (suite)

Quel énoncé est vrai ?

À la retraite, ...

- A) Les paliers de gouvernement versent une rente à tous les canadiens âgés de 65 ans.
- B) Nos dépenses diminuent systématiquement.
- C) On risque de vivre + longtemps que nos économies. ✓
- D) On ne paie plus d'impôt.

La retraite : une nouvelle réalité (suite)

Quel énoncé est vrai ?

Notre épargne crée un effet de levier quand ...

- A) On verse le maximum possible à son REER personnel.
- B) On achète des obligations d'épargne du Canada via notre paie.
- C) Une entité cotise en contrepartie à notre épargne.
- D) On ouvre un compte d'épargne à la banque.

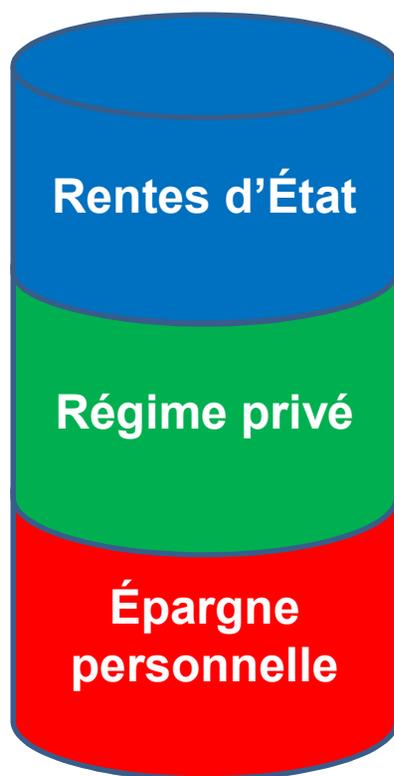
La retraite : une nouvelle réalité (suite)

Quel énoncé est vrai ?

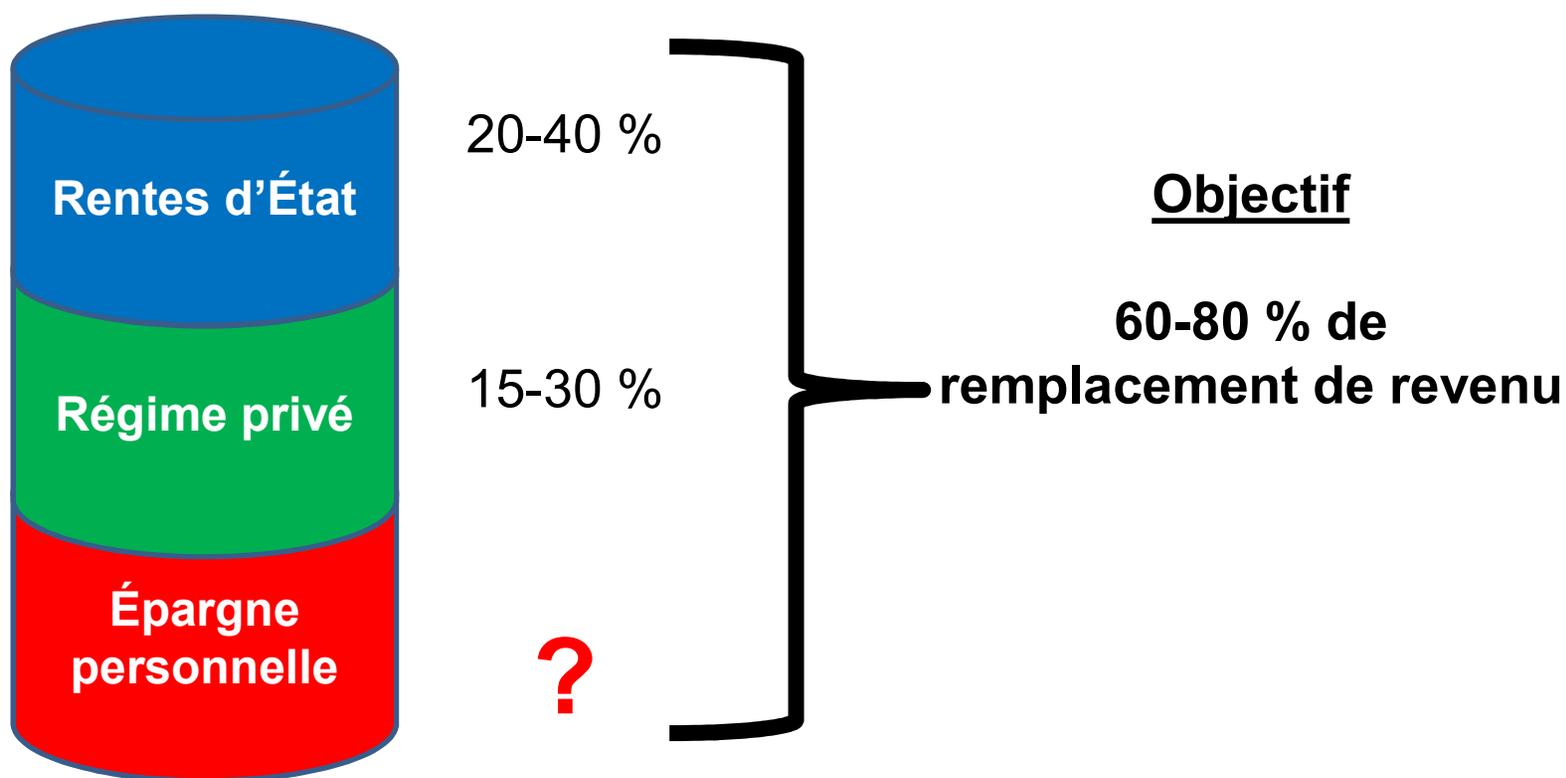
Notre épargne crée un effet de levier quand ...

- A) On verse le maximum possible à son REER personnel.
- B) On achète des obligations d'épargne du Canada via notre paie.
- C) Une entité cotise en contrepartie à notre épargne. ✓**
- D) On ouvre un compte d'épargne à la banque.

Sources de revenus à la retraite



Sources de revenus à la retraite (suite)



Les bases d'une stratégie d'épargne

L'investissement

- L'investissement sert d'abord à protéger le pouvoir d'achat de votre épargne.
- Les marchés les plus courants sont les titres à revenu fixe (ex : obligations) et à revenu variable (ex : actions).
- Le risque d'investissement peut être réduit par une bonne stratégie de diversification de votre portefeuille.
- Pour identifier la bonne stratégie d'investissement, vous devez connaître vos besoins et votre profil d'investisseur.

Les bases d'une stratégie d'épargne

L'investissement (suite)

De façon générale,

Placement	Protection du capital	Potentiel de croissance ou de gain
Bons du Trésor	Forte	Faible
Obligations gouvernementales	Forte	Faible
Obligations corporatives	Modérée	Modéré
Fonds communs	Variable	Variable
Actions ordinaires	Faible	Fort

Les bases d'une stratégie d'épargne

L'horizon de temps

Afin d'obtenir un revenu de 5 000 \$ par année à 65 ans, un travailleur dont le salaire est de 50 000 \$ doit épargner :

Chaque année	% annuel du salaire	Dès l'âge de	% total du salaire
800 \$	1,6 %	25 ans	64 %
1 350 \$	2,7 %	35 ans	81 %
2 540 \$	5,1 %	45 ans	102 %
6 300 \$	12,6 %	55 ans	126 %

En supposant un rendement de 4 % par année

Les bases d'une stratégie d'épargne

L'horizon de temps (suite)

Afin d'obtenir un revenu de 5 000 \$ par année à 65 ans, un travailleur dont le salaire est de 50 000 \$ doit épargner :

Chaque année	% annuel du salaire	Dès l'âge de	% total du salaire
800 \$	1,6 %	25 ans	64 %
1 350 \$	2,7 %	35 ans	81 %
2 540 \$	5,1 %	45 ans	102 %
6 300 \$	12,6 %	55 ans	126 %

En supposant un rendement de 4 % par année

Le travailleur de 55 ans doit faire le double d'efforts du travailleur de 25 ans pour obtenir le même résultat !